16 novembre 2026

Institut EGA

RAPPORT

La menace terroriste en France de 2015 à 2026

Mutations, nouveaux profils et nouvelles radicalités

www.institut-ega.org

Table des matières

Avertissement et note méthodologique 2
Résumé exécutif 3
Points clés de l'étude 5
L'évolution de la menace depuis les années 2010 : de la projection à l'endogénéisation 6
Les années 2015-2026 et l'avènement du terrorisme projeté 6
Le repli territorial de l'État Islamique et l'avènement de la menace endogène (*low cost*) 7
La diversification des mouvances : un paysage idéologique fragmenté 8
La persistance et la mutation de la mouvance djihadiste 8
La menace exogène 10
La montée en puissance de l'ultradroite et de l'ultragauche 11
Les nouveaux profils et les nouvelles formes de terrorisme 12
Le rajeunissement des auteurs d'infractions terroristes 12
L'extrémisme violent nihiliste et la *True crime community* 13
Conclusion 16
Bibliographie 18

Avertissement et note méthodologique

La présente étude a été réalisée par l'Institut d'études de géopolitique appliquée (Iega) selon une démarche de recherche reposant sur des standards académiques rigoureux. Elle vise à analyser les mutations de la menace terroriste en France, la diversification de ses manifestations et l'évolution des profils impliqués dans les dynamiques de radicalisation et de passage à l'acte.

Les travaux conduits s'appuient sur le croisement de plusieurs catégories de sources complémentaires. Ils reposent, en premier lieu, sur une analyse de la littérature académique et institutionnelle consacrée au terrorisme, à ses évolutions stratégiques et opérationnelles, ainsi qu'aux politiques de lutte contre la radicalisation. Ils intègrent également l'examen de documents officiels français, notamment ceux émanant des autorités judiciaires, des services de renseignement et des institutions compétentes en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme.

Cette documentation a été complétée par des entretiens conduits auprès d'experts et de praticiens directement impliqués dans les domaines étudiés. Ces échanges ont permis de confronter les éléments issus de la littérature et des sources institutionnelles aux réalités opérationnelles et aux évolutions observées sur le terrain. Les apports de ces entretiens ont été intégrés de manière transversale dans l'analyse. Lorsqu'ils constituent la source principale d'une information ou d'une appréciation, ils font l'objet d'une mention en note de bas de page.

Compte tenu de la sensibilité des fonctions exercées et des informations abordées, les interlocuteurs concernés ont expressément souhaité conserver leur anonymat. Leurs témoignages ne font donc l'objet d'aucune attribution nominative. Cette précaution vise à préserver la confidentialité des échanges et à garantir les conditions nécessaires au recueil de contributions portant sur des sujets relevant de la sécurité nationale et de la lutte contre le terrorisme.

L'étude distingue, dans la mesure du possible, les faits documentés, les données institutionnelles, les appréciations recueillies auprès des praticiens et les analyses développées par ses auteurs. Les entretiens constituent un matériau complémentaire d'analyse et ne sauraient être assimilés à des données statistiques représentatives. Les appréciations qui en sont issues sont mobilisées en tenant compte de leur portée et de leur contexte.

Enfin, la menace terroriste constituant un phénomène évolutif, les données et appréciations présentées doivent être rapportées à la période étudiée et à la date de publication de ce travail, le 13 novembre 2026. Certaines informations opérationnelles demeurent, par nature, soumises à des restrictions de diffusion ou ne sont accessibles qu'avec un décalage temporel. Les données relatives aux procédures judiciaires, aux projets d'attentat et aux passages à l'acte doivent également être distinguées selon leur périmètre et leur niveau de qualification.

Résumé exécutif

La menace terroriste en France a profondément évolué depuis la séquence des attentats de 2015 et 2016. Si elle demeure à un niveau élevé, ses manifestations, ses ressorts et ses modes opératoires ont sensiblement changé. Le modèle des attaques projetées depuis l'étranger, qui avait caractérisé l'apogée territoriale et opérationnelle de l'État Islamique (EI), a progressivement cédé la place à une menace plus diffuse, principalement endogène, reposant sur des individus présents sur le territoire national, souvent dépourvus de liens opérationnels directs avec des organisations terroristes, mais inspirés par leur propagande.

Cette évolution ne traduit toutefois pas la disparition de la menace exogène. Les organisations djihadistes internationales conservent des capacités d'influence, de mobilisation et ne cessent de se reconstituer. La recomposition de leurs implantations territoriales, notamment au Sahel, en Afrique subsaharienne et en Asie centrale, leur permet de maintenir une capacité de nuisance et de chercher à atteindre des intérêts occidentaux. La branche de l'État islamique au Khorassan (EI-K) illustre notamment cette persistance des ambitions extérieures. La menace française relève ainsi désormais d'une articulation entre des dynamiques intérieures de radicalisation et des capacités d'action ou d'influence entretenues depuis l'étranger.

La mouvance djihadiste demeure la principale menace terroriste en France. Aujourd'hui, sa capacité de mobilisation repose largement sur la diffusion de contenus de propagande, les réseaux sociaux et les messageries numériques. L'autonomisation opérationnelle des individus inspirés par ces contenus complique considérablement le travail de détection et d'anticipation des services de renseignement. Les projets d'action violente peuvent être élaborés sans chaîne de commandement identifiable, sans soutien logistique extérieur et selon des modes opératoires rudimentaires. La faiblesse apparente des moyens mobilisés ne doit donc pas conduire à sous-estimer leur potentiel de déstabilisation.

Parallèlement, le paysage des radicalités violentes s'est diversifié. La mouvance d'ultradroite connaît une recrudescence des projets d'action violente et des passages à l'acte. L'ultragauche présente des caractéristiques distinctes, davantage associées à des actions de sabotage et de dégradation matérielle qu'à des attentats meurtriers. Elle n'en demeure pas moins une menace prise très au sérieux par les services de renseignement. Ces différentes mouvances ne relèvent ni des mêmes logiques idéologiques ni des mêmes modes opératoires, mais participent à la diversification des formes de violence susceptibles de relever de la menace terroriste.

Une autre évolution majeure concerne la transformation des profils impliqués dans les procédures terroristes. Le rajeunissement des personnes mises en cause traverse plusieurs mouvances radicales et constitue un enjeu croissant pour les autorités judiciaires et les services de renseignement. En 2025, 22 mineurs ont ainsi été mis en examen pour des infractions à caractère terroriste suivies par le Parquet national antiterroriste (PNAT). Ils représentent un tiers des procédures ouvertes au cours de cette année et 20 % des personnes mises en examen. La socialisation numérique, l'exposition précoce à des contenus violents et les mécanismes

d'imitation contribuent à renouveler les trajectoires de radicalisation et à rendre certains passages à l'acte particulièrement difficiles à anticiper.

L'étude met également en évidence l'émergence de formes d'extrémisme violent qui échappent en partie aux catégories traditionnelles de l'analyse du terrorisme. L'extrémisme violent nihiliste (EVN) se caractérise notamment par une valorisation de la violence et de la destruction pour elles-mêmes, sans nécessairement s'inscrire dans un projet politique ou religieux structuré. Certaines franges de la True Crime Community (TCC) participent à cet environnement numérique en glorifiant les auteurs de massacres et en favorisant des dynamiques d'imitation. La porosité entre fascination criminelle, socialisation violente et volonté de passage à l'acte constitue, à cet égard, un objet de vigilance particulier.

Enfin, la menace ne se limite pas aux mouvances idéologiques radicalisées. Le terrorisme d'État demeure une dimension de la menace pesant sur le territoire national, notamment à travers des opérations clandestines visant des opposants politiques réfugiés en France. Les tentatives d'intimidation, d'enlèvement ou d'assassinat, parfois conduites par l'intermédiaire de réseaux criminels, illustrent la diversification des acteurs et des finalités de la violence politique.

En somme, la menace terroriste ne s'est pas effacée avec le recul des organisations capables de projeter des commandos en Europe. Elle s'est notamment recomposée autour d'acteurs plus diversifiés et de trajectoires individuelles plus difficiles à identifier, alors que les environnements numériques accélèrent la circulation des références violentes. La persistance de capacités exogènes, la progression de certaines radicalités mais également le rajeunissement des profils impose ainsi une lecture élargie de la menace.

POINTS CLÉS DE L'ÉTUDE

- La menace terroriste demeure à un niveau élevé en France. Bien que sa forme et son intensité ne soit pas au niveau des années 2010, il n'en demeure pas moins qu'elle reste particulièrement prégnante.

- Elle a connu une profonde mutation ces dernières années, devenant une menace polymorphe. Si les années 2010 ont été marqués par une prédominance d'un terrorisme dit « exogène », caractérisée à son acmé par des attaques projetées, la menace terroriste actuelle est de nature principalement endogène, mue par une atomisation et un terrorisme d'inspiration.

- Bien que le risque d'une attaque téléguidée reste important, c'est le terrorisme d'inspiration qui caractérise la menace la plus évidente en France.

- En sus de cette menace djihadiste, ces dernières années ont marqué l'avènement d'une menace en provenance de l'ultradroite avec une recrudescence des actions violentes.

- De nouvelles formes de violence terroriste émergent, avec une progression du terrorisme nihiliste, caractérisé par des trajectoires individuelles et des ressorts motivationnels spécifiques. Dans ces configurations, l'adhésion à une idéologie structurée apparaît secondaire, voire absente, au profit d'une fascination pour la violence, la destruction et le passage à l'acte.

- Le rajeunissement significatif des profils impliqués dans des infractions à caractère terroriste constitue une autre évolution majeure de la menace. Cette tendance traverse les différentes mouvances radicales et témoigne d'une évolution de la sociologie des personnes mises en cause, avec une présence croissante de profils particulièrement jeunes.

L'objet de cette étude est d'analyser la diversification de ces mouvances, de décrypter les nouvelles formes de violence terroriste et de retracer les grandes ruptures stratégiques et opérationnelles observées depuis 2010.

L'évolution de la menace depuis les années 2010 : de la projection à l'endogénéisation

Les années 2015-2016 et l'avènement du terrorisme projeté

L'établissement de l'assise territoriale de l'État Islamique (EI) en zone irako-syrienne a permis une reconfiguration complète du schéma opérationnel avec la primauté, pendant quelques années, de l'action projetée dans la mesure où le groupe terroriste a pu se structurer, créer son propre service de renseignement (« l'Amniyat ») et dès lors commanditer certains attentats en Europe.

L'attentat projeté se matérialise par plusieurs éléments avec notamment des donneurs d'ordre présents sur un théâtre d'opérations qui désignent les cibles, le mode opératoire et forment militairement les exécutants qui suivent un programme militaire précis avant d'être renvoyés dans leur pays d'origine. Cette menace organisée depuis l'étranger va se structurer et des commandos vont être envoyés dans les différents pays de l'espace européen à mesure que son emprise territoriale se consolide. Le premier attentat qui a été commis en Europe par un « revenant » de Syrie est l'attaque contre le musée juif de Bruxelles en mai 2014[1].

Certains combattants bénéficieront d'une formation militaire express avant d'être renvoyés dans leur pays origine, à l'instar de Réda Hame, un djihadiste parti en Syrie en 2015 puis interpellé environ un mois après son retour. Ce dernier explique avoir été recruté par Abdelhamid Abaaoud[2] et avoir effectué une formation militaire rapide avant d'être renvoyé en France pour commettre une attaque dans une salle de concert de rock en « tirant dans la foule »[3]. Pour réaliser cette attaque projetée, Réda Hame a notamment été formé au maniement de la kalachnikov.

Ce schéma opérationnel a dominé entre 2015 et 2016, se manifestant dans certains attentats d'ampleur. C'est ce même schéma opérationnel qui a été mis en évidence dans la tentative d'attentat du Thalys de Sid-Ahmed Ghlam et à travers le commando du 13 novembre 2015. Les attaques du 13 novembre ont été planifiées et préparées depuis la Syrie par le bureau des opérations extérieures de l'État Islamique.

[1] TENENBAUM E., HECKER M., *La guerre de vingt ans : djihadisme et contre-terrorisme au XXIe siècle*, Paris, Robert Laffont, 2022, p. 211.
[2] Chef opérationnel des commandos du 13 novembre 2015 à Paris.
[3] *« Tu serais prêt à tirer dans la foule ? » : 20 ans de réclusion requis contre une recrue d'Abaaoud »,* La Croix, 24 février 2020.

Entre 2015 et 2016, l'État Islamique est dans une phase de *djihad* d'ampleur avec 20 attaques commises en 21 mois sur le sol français[4] mais de défaite militaire progressive sur le terrain en zone irako-syrienne. La menace projetée s'est progressivement tarie après le pic de la période 2014-2016.

Le repli territorial de l'État Islamique et l'avènement de la menace endogène (low cost)

À partir de 2016-2017, la France entre dans une phase où la menace téléguidée est très intense, jusqu'en 2018. Cette menace s'inscrit dans le contexte des déroutes militaires subies par le groupe État Islamique à partir de 2016. Il devient dès lors plus difficile de rejoindre le théâtre syrien et les flux de départs commencent à diminuer. En 2017, ils sont quasiment inexistants, ce qui pousse le groupe à intensifier sa communication pour commettre des actions violentes au sein des pays dont sont originaires les combattants.

Le retrait progressif du groupe terroriste a été possible grâce à l'intervention de la coalition internationale anti-État Islamique créée en septembre 2014. Cette coalition, sous l'égide des États-Unis, est composée par les Forces Démocratiques Syriennes (FDS) et 80 pays parmi lesquels des pays arabes dont le Maroc, la Jordanie ou encore le Qatar. La France est également partie prenante de cette coalition. Les opérations menées par la coalition vont permettre de reprendre les territoires acquis par le groupe terroriste à travers des combats au sol et de nombreux raids aériens. En janvier 2015, la ville kurde de Kobané, située au nord-ouest de la Syrie, est reprise par les forces kurdes. En juin 2016, c'est la ville irakienne de Falloujah qui sera reprise par l'armée irakienne. Un an après en juillet 2017, la ville irakienne de Mossoul est libérée, suivie de Raqqa en Syrie en octobre 2017.

À partir de 2016, la perte progressive des bastions de l'État Islamique va entraîner un changement de tactique opérationnelle puisque ne pouvant plus former et recevoir de nouveaux combattants, le groupe va téléguider des opérateurs présents en Europe pour perpétrer des attentats. Les menaces téléguidées émanent de donneurs d'ordre toujours présents à l'étranger qui communiquent des ordres opérationnels sur un lieu, une cible et un mode opératoire à des individus présents en France et prêts à passer à l'acte. Ces derniers n'ont généralement aucune marge de manœuvre et doivent respecter les injonctions de ces opérationnels qui auront préalablement déterminé les modalités de l'attaque.

En mars 2019, un nouveau tournant significatif s'opère pour le groupe terroriste lorsqu'il perd son dernier bastion à Baghouz dans le nord-est de la Syrie. L'EI, qui n'a dès lors plus aucune assise territoriale, perd l'ensemble de ses capacités opérationnelles. Il redevient progressivement un mouvement insurrectionnel clandestin. Cette défaite militaire a toutefois été largement anticipée par le groupe terroriste. Il enjoint dès 2016 ses partisans à commettre

[4] RODDE A., Conférence « L'évolution de la menace terroriste en France depuis 2012 », Institut d'études de géopolitique appliquée, 30 janvier 2024.

des actions violentes dans leur pays d'origine sans avoir nécessairement un lien direct avec un donneur d'ordre.

Les revers territoriaux essuyés par le groupe sont par ailleurs corroborés à une baisse de la communication opérée via les réseaux sociaux et les différentes messageries cryptées. Cette propagande ne disparaît pas pour autant et va contribuer à encourager des individus n'ayant pu se rendre sur zone à passer à l'acte. En raison des bouleversements sur zone et de l'incapacité évidente à rejoindre la Syrie et l'Irak, la menace terroriste en France revêt progressivement une nature différente qui devient principalement et majoritairement endogène.

UNE MENACE RECOMPOSÉE PLUTÔT QUE DISPARUE

- La menace exogène change de visage et évolue. Nous sommes passés d'une menace principalement « projetée », c'est-à-dire, la capacité d'un organisation terroriste basée à l'étranger à envoyer des commandos sur le territoire européen, à une menace téléguidée (action pilotée par des djihadistes basés à l'étranger qui téléguide des individus présents dans les pays européens), pour être dorénavant principalement endogène.
- Cette menace endogène se caractérise par des individus qui sont physiquement présent sur le territoire européen sans jamais l'avoir quitté, et qui n'ont pas de lien avec des organisations terroristes.

La diversification des mouvances : un paysage idéologique fragmenté

La persistance et la mutation de la mouvance djihadiste

Dès 2017, la menace terroriste sur le sol français et européen diminue progressivement sans pour autant disparaître. Les attentats d'ampleur commis au cours de la période 2015-2016 laissent place à une menace principalement « endogène » portée par des individus inspirés par la propagande djihadiste. Elle demeure aujourd'hui comme étant la principale.

Cette menace d'inspiration est mue par la propagande des groupes terroristes et par un contexte où il est quasiment impossible de rejoindre les théâtres d'opérations. Plusieurs explications permettent de comprendre comment, en dépit des défaites territoriales du groupe, des attentats ont pu être commis bien qu'un changement de nature et de mode opératoire ait été observé. Les organisations peuvent s'appuyer sur de nombreuses filiales qui assurent la

longévité de la menace, leur permettant de conserver un réseau international considérable[5]. La perte du proto-État n'a par ailleurs aucune incidence sur la matrice idéologique qui continue de perdurer et survivre au groupe.

En dépit de la défaite territoriale, la communication et la propagande continuent sur les différentes plateforme et réseaux sociaux permettant d'assurer la poursuite du combat à travers internet. L'EI n'a par ailleurs jamais cessé de formuler des incitations au passage à l'acte à ses partisans qui ne pourraient pas rejoindre la zone irako-syrienne. Déjà en septembre 2014, le porte-parole de l'organisation terroriste, Abou Mohammed Al-Adnani, exhorte par un message audio à tous ceux résidant en Occident et à ceux présents en théâtre irako-syrien : « *si tu ne sais pas faire exploser une bombe ou tirer une balle, isole-toi avec un français ou un américain infidèle ou l'un de leurs alliés et frappe son crane avec une pierre, égorge le avec un couteau, écrase le avec ta voiture, pousse le d'une falaise, étrange le ou injecte lui du poison sinon brule sa maison, sa voiture ou son commencer ou alors sabote sa récolte, si tu n'y arrives pas, crache lui au visage* »[6]. Cet appel trouve de l'écho chez certains individus qui répondent à celui-ci en commentant des attentats à l'instar du terroriste Larossi Abballa, auteur de l'attentat contre un couple de policiers à Magnanville en juin 2016. Il a revendiqué son acte sur le réseau Facebook, se réclamant de l'EI et justifiant son action par le fait d'avoir répondu favorablement à l'appel lancé par al-Adnani[7].

À partir de l'année 2018, on assiste à un déclin des attentats terroristes en France et plus largement en Europe. Les attaques au couteau perpétrées par des individus inconnus des services de renseignement deviennent majoritaires dès 2019, ce qui rend le passage à l'acte beaucoup plus difficile à détecter.

Les attaques commises à partir de 2019 ont été qualifiées d'attentats de faible intensité mais ayant une forte résonnance médiatique, ce qui a alimenté et nourri l'existence d'une menace permanente et constante. Dès 2020, il y a une véritable « autonomisation opérationnelle de ces acteurs endogènes »[8] qui passent à l'action par imitation et qui ne sont plus des auteurs structurés.

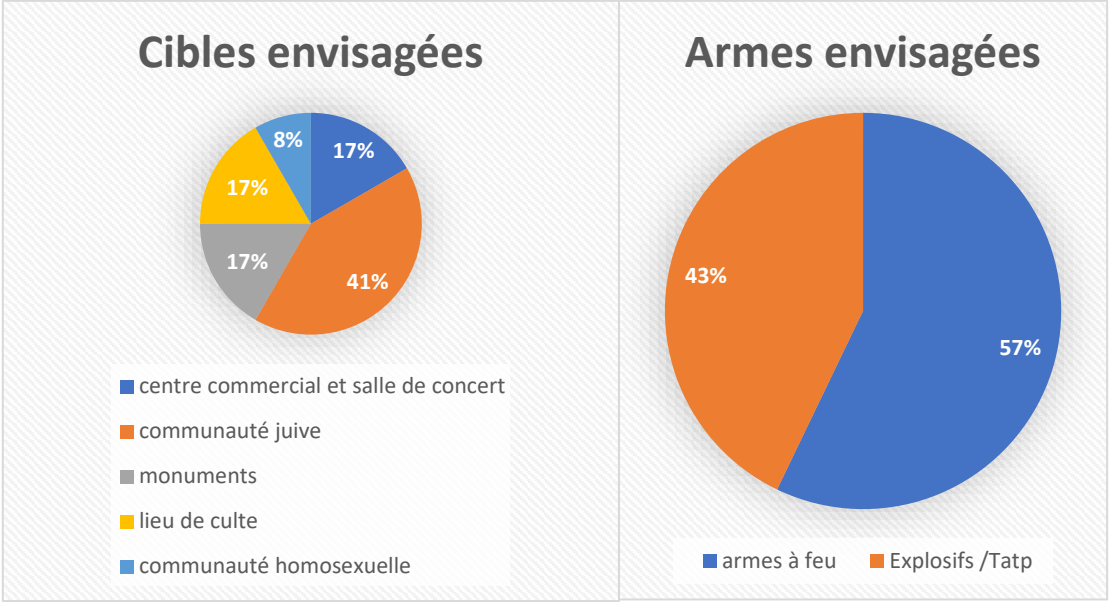
Entre 2021 et 2025, la France a subi une dizaine d'attentats djihadistes perpétrés sur son territoire, tandis que les services de renseignement ont déjoué près d'une trentaine de projets d'attentats sur la même période. La menace est devenue plus importante à partir de l'automne 2023 dans un contexte de fortes tensions internationales au Moyen-Orient. Toutefois, les attentats commis au cours de cette période se caractérisent par l'emploi de modes opératoires rudimentaires. Concernant les profils des auteurs d'infractions à caractère terroriste, les services de renseignement et les autorités judiciaires soulignent un rajeunissement significatif, avec une

[5] SHARP A., CHEMEL M., MOULARD A., « Compte-rendu de la conférence internationale sur le terrorisme : quelles menaces et quels enjeux après la chute du califat », Centre d'analyse du terrorisme/Counter Extremism Project, 7 novembre 2019.
[6] SIFAOUI M., *Insécurité intérieur : terrorisme islamiste la menace permanente,* ErickBonnier, 2022, p. 28.
[7] VINCENT E., PASCUAL J., *« Que sait-on de Larossi Abballa, le meurtrier d'un couple de policiers à Magnanville ? »,* Le Monde, 14 juin 2016.
[8] JOUANNEAU H., *« Lutte contre le terrorisme et les séparatismes : quelles réponses ? »,* la Gazette, 28 novembre 2023 (vidéo).

proportion croissante de mineurs et de très jeunes adultes auto-radicalisés sur les réseaux sociaux et les messageries chiffrées, rendant la détection précoce des passages à l'acte particulièrement complexe.

En définitive, la menace djihadiste actuelle demeure la principale menace terroriste. Elle s'appuie massivement sur la cyber-radicalisation et la consommation de contenus en ligne (réseaux sociaux, messageries chiffrées).

Les projets d'attentat en 2026

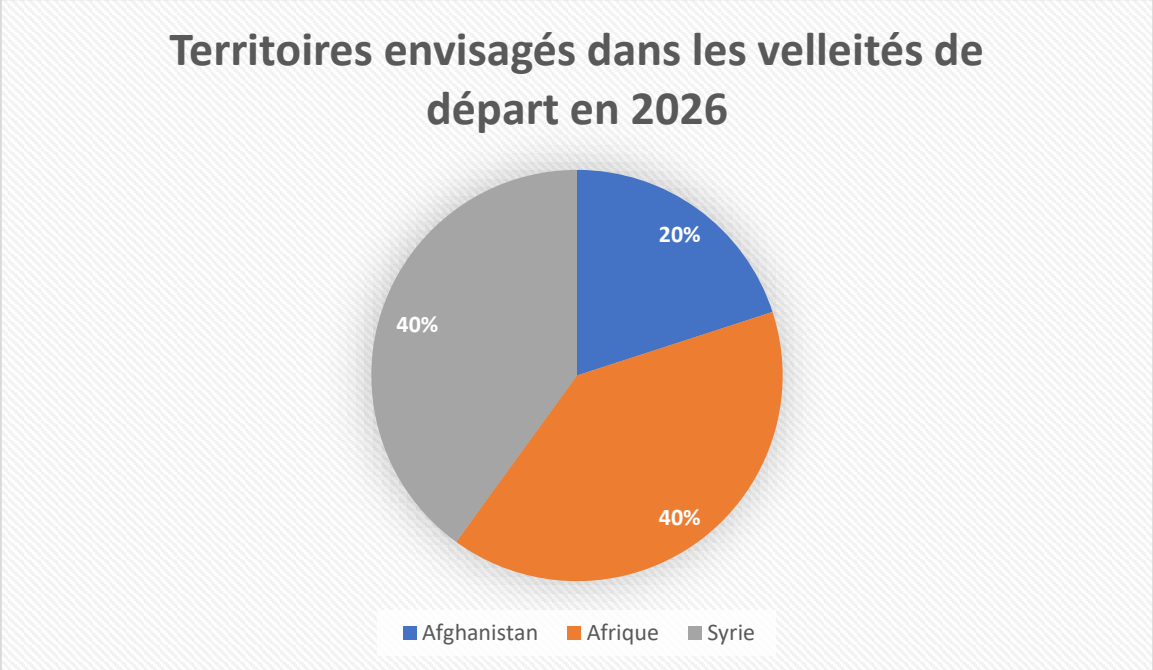


La menace exogène

Parallèlement à cette menace intérieure, la menace exogène n'a cessé de se reconstituer entre 2020 et 2026, alimentée par la résilience des organisations djihadistes internationales. Malgré la perte de son califat territorial au Levant, l'État Islamique a décentralisé ses capacités opérationnelles vers de nouvelles zones d'instabilité, notamment en Afrique subsaharienne, au Sahel et surtout en Asie centrale avec la montée en puissance de sa branche au Khorassan (EI-K).

Depuis ces sanctuaires, les groupes djihadistes continuent d'inciter à distance des sympathisants européens à passer à l'acte, à fournir des conseils techniques via des messageries chiffrées et de tenter d'infiltrer des opérateurs vers le continent. Par ailleurs, la France reste confrontée à la persistance de velléités de départ : chaque année, les services de renseignement détectent et interceptent des individus radicalisés qui cherchent toujours à rejoindre ces théâtres d'opérations extérieurs, que ce soit dans la zone afghano-pakistanaise, en Somalie ou en Afrique de l'Ouest, afin d'y recevoir une formation militaire ou de participer au djihad armé.

En 2026, plusieurs individus ont souhaité rejoindre différents théâtres d'opérations, principalement l'Afghanistan, le continent africain (notamment le Mozambique) ou encore la Syrie.



La montée en puissance de l'ultradroite et de l'ultragauche

Ces dernières années, d'autres menaces inquiètent particulièrement les autorités françaises, notamment celles en provenance de l'ultragauche et l'ultradroite. Bien que cette menace soit de moindre ampleur que la menace djihadiste, elle est toutefois en constante augmentation.

La Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) comptabilise un total de 16 projets d'attentats d'ultradroite déjoués sur le territoire depuis 2017.

La menace d'ultradroite est qualifiée de protéiforme parce qu'elle ne repose plus sur une organisation unique, mais sur une multitude de formes, d'idéologies et de modes opératoires en constante mutation. Cette menace se caractérise généralement par des attaques commises par des acteurs isolés qui parviennent parfois à se procurer eux-mêmes des armes et s'auto-radicalisent via les réseaux sociaux. Comme pour la menace djihadiste, les services de renseignement constatent l'implication croissante de très jeunes profils, y compris des mineurs, dans la préparation d'attentats à l'explosif ou à l'arme blanche.

En 2026, le Parquet national antiterroriste (PNAT) a alerté sur une hausse des procédures judiciaires liées à l'ultradroite. Un attentat terroriste à caractère raciste a été perpétré à Trappes et La Verrière (Yvelines) le 23 octobre 2026, tandis que plusieurs projets d'actions violentes ont été déjoués par les services de renseignement.

La menace d'ultragauche est également caractérisée, mais les modes opératoires et les cibles sont différents. Entre 2020 et 2026, la France n'a enregistré aucun attentat terroriste meurtrier imputable à l'ultragauche, mais les autorités ont recensé plus d'une centaine d'actions de sabotage et d'incendies volontaires.

LA FRAGMENTATION DES RADICALITÉS ET LA DIVERSIFICATION DES ACTEURS

- La menace terroriste ne relève plus d'un paysage idéologique dominé par une seule matrice de mobilisation.
- La persistance du djihadisme, la progression de certaines mouvances d'ultradroite et les manifestations violentes associées à l'ultragauche témoignent de dynamiques distinctes, dont les ressorts idéologiques, les objectifs et les modes opératoires doivent être différenciés.
- À ces menaces s'ajoutent les stratégies clandestines imputables à des États étrangers, qui brouillent parfois les frontières entre violence politique, criminalité organisée et action terroriste.

Cette fragmentation impose de dépasser les grilles de lecture exclusivement fondées sur l'appartenance à une organisation ou l'adhésion à une doctrine constituée.

Les nouveaux profils et les nouvelles formes de terrorisme

Le rajeunissement des auteurs d'infractions terroristes

Le rajeunissement des individus impliqués dans des projets d'action violente constitue l'une des ruptures les plus alarmantes et les plus complexes pour les services de renseignement ainsi que pour l'institution judiciaire. Longtemps perçus comme des acteurs secondaires ou des cibles passives d'endoctrinement, les mineurs se situent désormais en première ligne de la menace terroriste en France.

Ce rajeunissement n'est pas propre à la France. Cette tendance s'observe dans les différents États européens. Ce rajeunissement peut s'expliquer par différents facteurs. Ces jeunes profils s'auto-radicalisent à travers des plateformes de messagerie (Telegram, Discord) et de courtes vidéos. Ils consomment, en définitive, une propagande visuelle extrêmement violente. Par ailleurs, l'enfermement algorithmique accentue ce phénomène, de nouveaux contenus étant sans cesse toujours plus accessibles. Les algorithmes de recommandation des plateformes utilisées exposent de façon systématique les jeunes utilisateurs, selon leurs intérêts identités, à des contenus de violence extrême. La radicalisation, qui s'inscrivait auparavant dans un

processus de plusieurs mois ou années au contact d'un groupe physique, s'opère désormais en quelques semaines.

Dans les projets d'attentat recensés par l'Institut d'études de géopolitique appliquée (Iega) pour l'année 2026, trois mineurs ont été recensés.

Face à l'ampleur et l'augmentation de ce phénomène, une section des mineurs a été créée le 1er mai 2025 au sein du Parquet national antiterroriste (PNAT). Composée de trois magistrats, cette section est en charge du suivi des mineurs mis en examen pour des faits de terrorisme et du suivi des mineurs de retour de zone d'opérations de groupements terroristes.

LE RAJEUNISSEMENT DES PROFILS, UN DÉFI POUR L'ANTICIPATION

- Le rajeunissement des personnes impliquées dans des projets d'action violente constitue une évolution majeure de la menace. La présence croissante de mineurs dans les procédures judiciaires révèle des trajectoires de radicalisation qui peuvent se développer en dehors des cadres traditionnels de socialisation idéologique.
- L'exposition précoce aux contenus extrémistes, les interactions numériques et la circulation de références violentes contribuent à transformer les conditions du passage à l'acte.
- Cette évolution pose une difficulté particulière aux dispositifs de détection et de prévention, qui doivent désormais mieux prendre en compte les environnements numériques fréquentés par les plus jeunes, sans réduire l'analyse de leur trajectoire à leur seule consommation de contenus en ligne.

L'extrémisme violent nihiliste et la *True crime community*

En sus des menaces terroristes plus traditionnellement identifiées, notamment le djihadisme et les extrémismes politiques, de nouvelles formes de violence radicale se développent et suscitent une attention croissante de la part des services de renseignement et des acteurs de la prévention de la radicalisation.

Parmi celles-ci figure l'extrémisme violent nihiliste (EVN), un phénomène émergent qui se distingue par l'absence, dans une partie de ses manifestations, de projet politique, religieux ou sociétal structuré. Il repose davantage sur une valorisation de la violence pour elle-même, une hostilité profonde à l'égard de la société et de l'humanité, ainsi qu'une volonté de transgression et de destruction des normes sociales. La violence n'est alors plus nécessairement envisagée comme un moyen permettant d'atteindre un objectif idéologique, mais comme une finalité en soi, voire comme un instrument de reconnaissance et de valorisation au sein de communautés numériques.

Mue par une véritable misanthropie, la destruction et la violence sont le leitmov de cette mouvance qui ne revendique, pour la plupart du temps, aucune idéologie. Contrairement au

djihadisme ou aux radicalités politiques classiques, l'EVN semble dénué de projet de société. Toutefois, certains individus peuvent adhérer à des idées suprémacistes, néonazies ou antisémites bien que cela ne concerne pas la majorité d'entre eux. D'autres, à l'inverse, ne se revendiquent d'aucune religion ni idéologie.

Au sein de cet écosystème numérique, la *True Crime Community* (TCC) occupe une place particulière. Initialement, l'expression *true crime* désigne un intérêt culturel pour les affaires criminelles réelles, les enquêtes judiciaires, les profils criminels et les faits divers, notamment à travers les documentaires, les podcasts et les productions audiovisuelles. Il convient toutefois de distinguer cet intérêt général pour les affaires criminelles de la sous-culture numérique désignée sous le terme de TCC, dont certaines franges se caractérisent par une fascination obsessionnelle pour les auteurs de tueries de masse. Ces derniers deviennent alors de véritables objets de fandom : leurs parcours, leurs écrits, leurs photographies et les circonstances de leurs attaques sont minutieusement étudiés, diffusés et parfois glorifiés. Des auteurs de massacres comme Adam Lanza, responsable de la tuerie de Sandy Hook en 2012, ou les deux auteurs de la fusillade de Columbine en 1999, Eric Harris et Dylan Klebold, font notamment l'objet de formes de fascination et de célébration au sein de ces espaces.

Cette dynamique dépasse la simple consommation de contenus criminels. Dans ses manifestations les plus radicales, la TCC développe une véritable culture de la glorification des auteurs de violences de masse, qui peuvent être érigés en figures de référence, voire en modèles à imiter.

La dimension mimétique constitue dès lors un élément essentiel de ces dynamiques. Les auteurs de violences peuvent chercher à reproduire des comportements, des références, des codes vestimentaires ou des éléments symboliques associés à des attaques antérieures. S'ils ne cherchent pas nécessairement à défendre une cause commune, leur projet vise à s'inscrire dans une forme de filiation symbolique avec des auteurs qui les ont précédés.

Ces deux phénomènes fonctionnent comme un continuum et peuvent s'auto-alimenter car une fois intégrés dans les cercles fermés de la TCC sur des messageries comme Telegram ou Discord, les membres les plus vulnérables ou les plus extrêmes sont captés par les groupes structurés de l'EVN (tels que 764, No Lives Matter ou The Com).

L'EVN et les franges les plus radicales de la TCC posent ainsi un défi particulier aux dispositifs traditionnels de prévention et de renseignement. En l'absence d'une idéologie unificatrice, d'une organisation centralisée ou d'une revendication politique parfaitement identifiable, le repérage de ces individus et de leurs trajectoires peut s'avérer complexe. La menace repose davantage sur des réseaux mouvants, des interactions numériques et des dynamiques d'imitation que sur une organisation terroriste structurée au sens classique du terme. L'enjeu consiste dès lors à mieux comprendre ces nouvelles formes de socialisation violente, les mécanismes de glorification des auteurs de massacres et les processus susceptibles de transformer une fascination pour la violence en volonté de passage à l'acte.

LA VIOLENCE COMME FINALITÉ ET LA REMISE EN CAUSE DES GRILLES TRADITIONNELLES DE RADICALISATION

- L'EVN ne repose pas nécessairement sur une doctrine politique ou religieuse. Il s'organise autour de la valorisation de la violence pour elle-même, de la destruction, de la transgression et de la recherche de notoriété.
- L'émergence de l'extrémisme violent nihiliste met en évidence les limites des approches du terrorisme exclusivement fondées sur l'identification d'une doctrine politique ou religieuse.
- L'enjeu est désormais de mieux comprendre les processus par lesquels une fascination pour la violence peut se transformer en adhésion à des pratiques destructrices, puis en volonté de passage à l'acte.

Conclusion

Le terrorisme a connu de profondes mutations depuis quelques années. Il constitue aujourd'hui une menace diffuse maintenue par une propagande entretenue par les différents groupes terroristes qui conservent une volonté continue de frapper le territoire national. Le terrorisme évolue mais ne faiblit pas. L'affaiblissement des capacités de projection de l'EI ne signifie pas la disparition de sa menace : l'organisation conserve toujours une capacité de nuisance et d'influence idéologique. Redevenu un mouvement insurrectionnel clandestin suite à la perte de son dernier bastion à Baghouz en 2019, l'EI reconstitue ses capacités opérationnelles y compris sur d'autres théâtres, notamment en Afrique subsaharienne.

Les différents groupes terroristes ne cessent de se reconstituer sur les différents théâtres d'opérations à la faveur de l'instabilité politique et sécuritaire dans certains pays parmi lesquels la Syrie, l'Irak, le Yémen, la Libye ou encore l'Afghanistan. Des mouvances terroristes sont ainsi disséminées dans de nombreux espaces du continent africain et en Asie. Les réseaux se reconstituent progressivement dans la clandestinité et disposent toujours de canaux de communication. L'EI reconstitue progressivement sa capacité opérationnelle dans un contexte régional sécuritaire qui demeure très instable.

L'environnement sécuritaire global et les bouleversements géopolitiques ont par ailleurs un impact direct et une influence considérable sur l'évolution de la menace terroriste en France, ses modes opératoires et parfois sur le choix des cibles. Depuis l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre 2023 en Israël, la communauté juive est majoritairement visée par les groupes terroristes.

La menace a évolué et est désormais principalement portée par les acteurs de la mouvance endogène, en sus d'une menace exogène ravivée depuis l'étranger. Les profils des auteurs d'infractions à caractère terroriste sont multiformes et depuis quelques années de nombreux mineurs perméables à ces thèses djihadistes fomentent des projets d'attentat.

Les procédures judiciaires en matière de terrorisme djihadiste font apparaître deux évolutions significatives.

- Un rajeunissement marqué des personnes mises en examen. En 2025, 22 mineurs ont été mis en examen pour des infractions à caractère terroriste suivies par le Parquet national antiterroriste (PNAT). Ils représentent désormais un tiers des procédures ouvertes au cours de l'année et 20 % de l'ensemble des personnes mises en examen sur cette même période[9].

- Une prépondérance des projets d'action violente endogènes, inspirés par la propagande djihadiste. La grande majorité des procédures ouvertes en 2025 porte sur des actions

[9] Note des auteurs – Entretien confidentiel.

> violentes ou des projets d'action violente visant le territoire national, conçus par des individus ne présentant pas de lien opérationnel direct avec des organisations terroristes. Leur passage à l'acte ou leurs projets s'inscrivent néanmoins dans l'environnement idéologique et propagandiste de ces organisations, dont ils relaient les discours diffusés sur les réseaux sociaux et auxquelles ils s'identifient spontanément, en adhérant à leurs objectifs et à leur projet de violence[10].

La mouvance d'ultradroite constitue également un axe de vigilance pour les services de renseignement, qui relèvent une recrudescence des menaces relevant de cette mouvance, caractérisées par leur diversité idéologique, organisationnelle et opérationnelle.

La menace associée au terrorisme d'État demeure, par ailleurs, une préoccupation majeure. En 2025, le Parquet national antiterroriste (PNAT) a ouvert trois enquêtes dans ce domaine, dont deux portant sur des tentatives d'assassinat commanditées par des États étrangers à l'encontre d'opposants présents sur le territoire national[11].

Ce mode opératoire repose notamment sur des actions d'intimidation, des projets d'enlèvement ou des tentatives d'assassinat ciblant des opposants politiques ayant trouvé refuge en France. Il se caractérise également par le recours à des intermédiaires issus de réseaux criminels, notamment du grand banditisme, afin de dissimuler l'implication des autorités étrangères commanditaires et de préserver une forme de dénégation plausible.

La diversité des vecteurs de menace, qu'ils relèvent de mouvances idéologiques radicalisées ou de stratégies d'action clandestine imputables à des États étrangers, impose aux services de renseignement une capacité d'anticipation et d'adaptation permanente. Elle appelle également une approche décloisonnée de la détection et du traitement de la menace terroriste, tenant compte de la diversification de ses acteurs, de ses modes opératoires et de ses finalités.

[10] *Ibid*.
[11] *Ibid*.

Bibliographie

Ouvrages et travaux scientifiques

TENENBAUM E. et HECKER M., La guerre de vingt ans : djihadisme et contre-terrorisme au XXIe siècle, Paris, Robert Laffont, 2022.

SIFAOUI M., Insécurité intérieure : terrorisme islamiste, la menace permanente, Paris, Éditions Erick Bonnier, 2022.

Articles, études et contributions spécialisées

JOUANNEAU H., « Lutte contre le terrorisme et les séparatismes : quelles réponses ? », La Gazette, 28 novembre 2023.

RODDE A., « L'évolution de la menace terroriste en France depuis 2012 », conférence organisée par l'Institut d'études de géopolitique appliquée, 30 janvier 2024.

RODDE A., « Terrorisme en France : panorama des mouvances radicales en 2023 », Note n° 96, Centre de recherche de la Gendarmerie nationale, 2023. Gendarmerie Nationale

RODDE A., « Terrorisme en France : panorama des mouvances radicales en 2024 », Note n° 110, Centre de recherche de la Gendarmerie nationale, 2025. Gendarmerie Nationale

RODDE A., « Terrorisme en France : panorama des mouvances radicales en 2025 », Note n° 125, Centre de recherche de la Gendarmerie nationale, 2026. Gendarmerie Nationale

SHARP A., CHEMEL M. et MOULARD A., « Compte-rendu de la conférence internationale sur le terrorisme : quelles menaces et quels enjeux après la chute du califat », Centre d'analyse du terrorisme / Counter Extremism Project, 7 novembre 2019.

VINCENT E. et PASCUAL J., « Que sait-on de Larossi Abballa, le meurtrier d'un couple de policiers à Magnanville ? », Le Monde, 14 juin 2016.

« Tu serais prêt à tirer dans la foule ? : 20 ans de réclusion requis contre une recrue d'Abaaoud », La Croix, 24 février 2020.

Sources institutionnelles et documents officiels

Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), « L'état de la menace terroriste en France », ministère de l'Intérieur, 3 avril 2023.

Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), « La DGSI, chef de file en matière de lutte antiterroriste », ministère de l'Intérieur, 4 mars 2024.

Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), « L'émergence de groupuscules d'activistes violents », ministère de l'Intérieur, 10 juin 2023.

Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), « La réponse de l'État face au terrorisme », ministère de l'Intérieur, 22 septembre 2022.

Ministère de l'Intérieur, « Lutter contre le terrorisme et les extrémismes violents », documentation institutionnelle.

Parquet national antiterroriste (PNAT), données et éléments de bilan relatifs aux procédures judiciaires en matière de terrorisme, année 2025.

Parquet national antiterroriste (PNAT), éléments relatifs à la création et aux missions de la section des mineurs, 2025.

Direction nationale de la police judiciaire (DNPJ), sous-direction antiterroriste (SDAT), éléments institutionnels relatifs à l'activité judiciaire et opérationnelle en matière de lutte antiterroriste.

Centre de recherche de la Gendarmerie nationale (CRGN), travaux et notes d'analyse consacrés aux mouvances radicales, à l'évolution de la menace terroriste et aux nouvelles formes d'extrémisme violent, notamment les notes n° 96, 110 et 125 précitées.

EUROPOL, European Union Terrorism Situation and Trend Report (EU TE-SAT) 2024, La Haye, 2024.

EUROPOL, European Union Terrorism Situation and Trend Report (EU TE-SAT) 2025, La Haye, 2025.

EUROPOL, European Union Terrorism Situation and Trend Report (EU TE-SAT) 2026, La Haye, 2026.

Sources complémentaires

Coalition internationale contre Daech, documents officiels relatifs à la création de la coalition, à ses opérations en Irak et en Syrie et à la reconquête des territoires contrôlés par l'État islamique.

Nations unies, Conseil de sécurité, rapports de suivi et documents du Groupe de surveillance des sanctions concernant l'État islamique et Al-Qaïda, notamment sur les évolutions de leurs implantations territoriales et de leurs capacités opérationnelles.



Institut
EGA

ISSN : 2739-3283
© Tous droits réservés, Paris, Institut d'études de géopolitique appliquée, 2026.

Institut d'études de géopolitique appliquée
66 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris
Courriel : secretariat@institut-ega.org
Site internet : www.institut-ega.org